



## INFOS ADHERENTS

### « SÉCURITÉ DE LA SANTÉ »

#### ENJEUX DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ ET INTERNES

Paris, le 11 juin 2020 - Dans le cadre du « Sécurité de la santé », Nicole NOTAT et l'équipe d'animation nationale du Sécurité de la Santé organisaient, mercredi 10 juin au Ministère des Solidarités et de la Santé, une réunion dédiée aux enjeux des étudiants en santé et internes en présence des Ministères des Solidarités et de la Santé, et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le CEFIEC était invité à participer à ce premier échange pour apporter ses contributions.

Dans un premier temps, les différentes fédérations étudiantes ont pu s'exprimer. Les demandes exposées ont rapidement fait écho entre les différents participants et ont, pour la plupart été reprises par les autres participants, notamment concernant les domaines suivants :

- La Recherche
- L'interprofessionnalité et le numérique
- Les indemnités de stages

Pour sa part, le CEFIEC, représenté par Michèle Appelshaeuser, vice-présidente, a pu préciser notre position et nos propositions. En effet, le CEFIEC souhaite poursuivre son engagement dans son travail sur l'attractivité des formations et des métiers de la Santé, particulièrement pour la filière infirmière, comprenant les spécialités et les cadres de santé, ainsi que les Aides-soignants et Auxiliaires de puéricultures. Dans ce contexte, plusieurs axes ont été évoqués :

- Poursuivre le travail sur le cursus LMD,
- Valoriser la recherche en santé,
- Faire évoluer les formations actuellement encore trop-hospitalo centrée en renforçant :
  - L'apprentissage du télésoin
  - L'ouverture vers des stages ville/hôpital.

Il est rappelé que pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture l'évolution de la profession est en cours. L'ingénierie de la formation doit se poursuivre après la période de crise sanitaire et s'achever avant la fin de l'année.

- Poursuivre la place de l'interprofessionnalité dans les formations des métiers de la santé,
- Valoriser la mission des tuteurs de tuteurs /maîtres de stages. Si la formation des tuteurs existe pour l'encadrement des étudiants infirmiers, cette fonction n'est à ce jour pas valorisée financièrement malgré les demandes répétées du CEFIEC. En outre, il a été précisé que le tuteur libère du temps professionnel et qu'il est légitime de le valoriser. Par ailleurs, il est à souligner qu'une demande de formation de la fonction de maître de stage a été demandée à l'unanimité par les fédérations des étudiants.
- Valoriser les professions non médicales dans leur ensemble. Ceci doit s'appuyer sur l'évolution des compétences, des carrières et des grilles de salaires. Pour exemple, le Cefiec a rappelé que la valorisation salariale est un pilier essentiel de l'attractivité de nos métiers. Michèle Appelshaeuser a également évoqué que les infirmières en France perçoivent un salaire de l'ordre de 5% en

#### Contacts presse :

Martine Sommelette - Présidente  
06.33.60.93.41  
president@cefiec.fr

Sébastien Devillers  
06 63 43 89 24  
sdevil@aurasicommunication.com

dessous du salaire moyen des français. Un constat qui place la France au 26ème rang sur 29, soit les salaires les plus bas de tous les pays développés.

**D'autre part, le Cefiec poursuit son engagement par sa participation à une publication commune dans le cadre d'un Groupe de travail ONI.**

Dans le cadre du « Ségur de la santé », l'ONI a également mis en place un groupe de travail auquel participe le CEFIEC. L'objectif de ce groupe de travail est de formuler des contributions à apporter au « Ségur de la santé ». Les propositions faites par le CEFIEC sont exposées dans le communiqué de presse du 4 juin 2020 « **Ségur de la santé** » - **Comment penser l'avenir de la santé sans intégrer la formation** - disponible sur le site via le lien suivant <https://bit.ly/2UOEzp5>

Une communication des avancées de la future contribution au « Ségur » sera faite très prochainement.

**Egalement, le CEFIEC s'est engagé avec 27 associations et organisations professionnelles dans le groupe « Duquesne de la santé » qui vise à apporter des propositions dans le cadre du « Ségur ».**

En effet, dès la fin de la réunion d'annonce du « Ségur de la santé », nous nous sommes mobilisés pour dénoncer cette mascarade proposée par le gouvernement. Aucune organisation paramédicale n'est représentée dans les groupes de travail devant « repenser » l'avenir de notre système de santé. Sous le nom de « Duquesne » de la santé (rue perpendiculaire à la rue de Ségur !), 28 organisations, dont le CEFIEC, s'unissent pour dénoncer ce « Ségur ».

**Pour rappel, voici les revendications collectives**

- L'augmentation du niveau d'autonomie et de responsabilité, avec notamment la reconnaissance et valorisation de la consultation infirmière, ainsi que la participation à la gouvernance ;
- L'arrêt immédiat d'un système médico-centré pour l'adoption d'un système centré sur le patient ;
- La revalorisation des niveaux de rémunération ;
- L'amélioration significative des conditions de travail.

Contacts presse :

**Martine Sommelette** - Présidente  
06.33.60.93.41  
[president@cefiec.fr](mailto:president@cefiec.fr)

**Sébastien Devillers**  
06 63 43 89 24  
[sdevil@aurasicommunication.com](mailto:sdevil@aurasicommunication.com)